

triple punition pour
les malades

page 5

#autruche-style

page 3



BPMV

"JE ME FOUS PAS DE VOTRE GUEULE"
ANNONCE LE PRÉSIDENT

c'est ça, c'est ça...

l'édito

Branle-bas de combat !

Comme en 1914, les dirigeant-es européen·nes nous refont le coup de l'union nationale et de la mobilisation générale pour mieux attaquer nos conquies sociaux.

Ça y est ! Cette fois-ci, c'est la bonne, nous sommes vraiment en guerre ! Ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'irresponsable de l'Élysée qui, après avoir dissous l'Assemblée nationale, veut dissoudre la France ! Et cette fois-ci, ce n'est pas contre le Coronavirus, c'est contre les Russes (ça rime).

Lors de son allocution du 5 mars, Macron a déclaré la mobilisation générale : doublement du budget militaire, relance de l'Europe de la défense, extension de notre protection nucléaire à nos « alliés du continent européen » (sans préciser s'il inclut l'Ukraine dedans). En effet, selon lui, la Russie « viole nos frontières » (nous apprenons donc que l'Ukraine est en France) et ne « s'arrêtera pas là ». Bientôt des chars russes sur les Champs-Élysées ?

Faisant écho à la déclaration de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, annonçant un plan de 800 milliards d'euros pour « réarmer l'Europe », l'intention est claire : les États-Unis se retirent du conflit ukrainien (car ils ont compris qu'il était perdu), il faut donc que l'Union européenne compense.

Plutôt que de contribuer à trouver un moyen de faire cesser cette boucherie entre Ukrainien·nes et Russes, nos dirigeant-es jettent de l'huile sur le feu ! Et qui va payer, à votre avis ? C'est nous !

Alors que nos États sont déjà surendettés à cause de la crise de 2008 jamais digérée ou de la crise COVID, on va encore dépenser des milliards dans une absurde escalade militaire. Constatons également que nos dirigeant-es, incapables de trouver de l'argent pour faire fonctionner correctement les services publics ou payer les retraites, trouvent en un clin d'œil des centaines de milliards pour la guerre !

Ça s'appelle l'économie de guerre : les efforts doivent aller au financement de la guerre !

Le Premier ministre Bayrou vient d'ailleurs d'avouer qu'il refusait l'hypothèse d'un retour à 62 ans de l'âge de départ à la retraite, balayant d'un revers de main, l'accord de « non censure » obtenu du PS. La CGT a claqué la porte de ce « conclave », qui ressemble davantage à une mascarade ! Entre le MEDEF et la CFDT, nous n'allions pas tenir la chandelle.

Des temps difficiles s'annoncent. Il va falloir être uni·es et lutter encore et davantage, non seulement pour nos conquies sociaux, mais aussi pour éviter la fuite en avant guerrière d'un capitalisme à bout de souffle... La CGT Mel appelle l'ensemble des collègues à participer aux mobilisations à venir, à commencer par celle du 3 avril pour la défense des services publics.



La rédaction

« C'est pas dur la politique comme métier ! Tu fais cinq ans de droit et tout le reste c'est de travers. »

Coluche



Sur les réseaux

Facebook : <https://www.facebook.com/cgtmel>
Instagram : https://www.instagram.com/cgt_mel/
LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/cgt-mel-504634202/>

(liens cliquables clic clic hop)

l'agenda

- > **3 avril** : Journée de riposte et de mobilisation nationale.
- > **5 au 20 avril** : Vacances de printemps
- > **24 avril** : Visite F3SCT, UTLS
- > **1^{er} mai** : journée internationale des travailleuses et travailleurs

Psychodrame à la Fabrique des Quartiers

On ne présente plus les SPL (Sociétés Publiques Locales) : des sociétés de droit privé à capitaux 100 % publics, auxquelles les collectivités actionnaires peuvent confier des marchés publics sans mise en concurrence.

Leurs salarié-es relèvent du droit privé, et leur gouvernance est similaire à celle des sociétés anonymes, avec un conseil d'administration, une direction générale, un-e président-e, etc. Une sorte de « collectivité-entreprise-outil de coopération locale » qui permet à nos élu-es de se libérer des lourdeurs alléguées de l'administration et de se rêver apprenti-es businesspeople le temps d'un mandat. Parmi elles, on ne présentera pas davantage la SPLA La Fabrique des Quartiers, dont la MEL est l'actionnaire majoritaire et dont la cinquantaine de salarié-es a pour mission la requalification et la revitalisation des quartiers d'habitat ancien dégradés de notre territoire. On s'en passera d'autant plus que les journalistes de Médiacités s'en sont déjà chargés dans un article récent, pointant du doigt les méthodes d'encadrement qui seraient colériques et violentes du Directeur Général en place, un ancien collègue de la MEL, bien connu. Aïe, aïe, aïe.

Psychodrame – Acte 1
Témoignages d'ancien-nés salarié-es,

méthodes brutales du directeur historique, inertie des élu-es interpellé-es, intimidations, attitude « parfois humiliante et dégradante », licenciement abusif reconnu aux prud'hommes... On apprend que, suite à un dérapage d'une violence inouïe en 2022, une trentaine de salarié-es sur cinquante se seraient constitué-es en collectif pour dénoncer les faits auprès du président de la société, un élu local qui ne donnera aucune suite à ce signalement. Cerise sur le gâteau : le malaise touche même des collègues de la MEL, qui demandent à ne plus travailler en direct avec le Directeur de la société. Ces fonctionnaires « fragiles » n'auraient « pas l'habitude de voir un prestataire leur hurler dessus »... Pourtant, le principal intéressé l'assure : il a toujours proposé « un management attentif au bien-vivre et au bien-travailler ensemble au sein de l'entreprise. »

Psychodrame – Acte 2

On reprend les mêmes, on leur met l'article de Médiacités sous les yeux, et on observe, médusé-es, la panique et le déni pousser un Président amateur et son Directeur Général en bout de course à faire n'importe quoi. Burlesque. Convocation de l'ensemble des salarié-es par le Président en salle de réunion pour procéder à... un vote sur la situation du Directeur Général ! Haha ! On explose de rire. Mais c'est quoi, ces rigolos ? Ils se sont cru-es dans un comité d'intérêt de

quartier ? ! Dans une société, c'est bien au conseil d'administration de donner sa confiance ou non au PDG, non ? Les élu-es auraient-ils et elles encore une fois peur de prendre leurs responsabilités ?

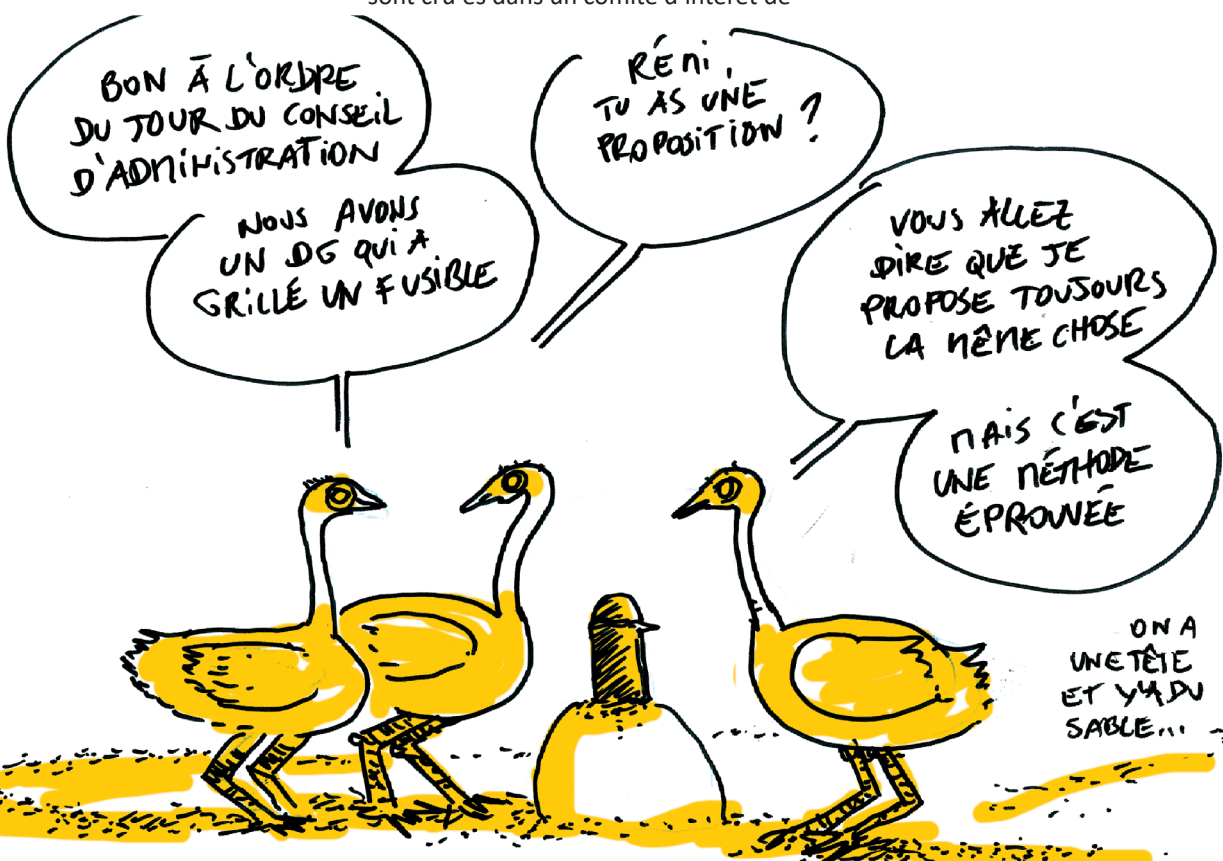
Psychodrame – Acte 3

Comment se sortir de ce bourbier alors que les municipales pointent le bout de leur nez et qu'on est candidat-e à la mairie de Roubaix tout en étant président-e de la SPLA ?

Si on était à l'Assemblée nationale, on aurait ouvert une commission d'enquête parlementaire en attendant que l'orage passe. Dans une société, on sort le chéquier et on demande à une boîte extérieure de mener un audit. Et en attendant ? Statut quo. Tout le monde reste en place et fait le dos rond.

À la CGT MEL, on conseille aux salarié-es de la SPLA de muscler un peu le discours. Ça va cinq minutes de se faire marcher sur les pieds. Votre direction et vos élu-es vous ont démontré que vos conditions de travail étaient le cadet de leurs soucis : organisez-vous, continuez à vous faire entendre, exigez une mise à pied conservatoire du Directeur Général et déposez immédiatement un préavis de grève pour arrêter le travail tant que vos revendications ne seront pas satisfaites.

Ouistiti



on aime la « douce hargne » :)

8 mars

Face à la montée des extrêmes droites, défendons plus que jamais le droit des femmes

Samedi 8 mars à Lille... une pluie battante en aurait peut-être découragé quelques-un-es, certes, mais la foule aurait été fidèle au rendez-vous, quelle que soit l'humeur du ciel lillois...

Or, le soleil était lui aussi de la partie pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes !

La CGT MEL s'est mobilisée pour grossir les rangs de cette grande cause que chaque participant-e aimerait ne plus avoir besoin de défendre...

Mais le travail est encore long !

Nous étions donc réuni-es, femmes, enfants, LGBTQIA+, hommes, devant l'Opéra de Lille, paré de la couleur violette des luttes féministes, dans un même espoir de nous faire entendre pour que les lignes bougent enfin, pour que les violences envers les femmes cessent... « So-So-So-Solidarité avec les femmes du monde entier ! ».

Le cortège a démarré vers la Grand-Place avec, à sa tête, la Batucada Oyamba, 100 % féminine, suivie d'une foule plus

qu'impressionnante (8 000 personnes).

L'ambiance était incroyable, sans violence aucune, mais avec une douce hargne d'en découdre avec le patriarcat gluant qui peine à quitter le « jeu ». C'est rempli-es d'espoir et de convictions que nous avons marché, chanté, dansé et scandé des slogans durant deux heures pour crier notre soutien indéfectible à cette cause qui concerne le monde entier ; au théâtre Sébastopol, la foule ne se dispersait pas et souhaitait rester unie pour la paix et la justice, l'égalité de traitement entre chaque individu-e, quel-le qu'il soit. Les femmes ne sont pas des objets, les femmes n'appartiennent à personne, rien ne justifie les violences qu'elles subissent au quotidien, partout dans le monde. Les femmes devraient toutes être libres de disposer de leur vie, de leur corps, de leurs choix. Les femmes portent la vie et méritent d'être traité-es avec respect, comme chaque être humain sur cette foutue terre en guerre permanente et malsaine.

La CGT se bat aux côtés des convaincu-es et de tout-es, depuis de nombreuses années, pour faire avancer les sujets contre les discriminations, l'inégalité de genre et son impunité, pour atteindre :

- > **Le droit des femmes à disposer de leur corps** (l'accès à la contraception, l'accès à l'avortement sans violence médicale, la liberté de se vêtir comme elles le veulent, la lutte contre les mutilations sexuelles...);
- > **La réelle protection des femmes et des enfants victimes de violences patriarcales, domestiques et sexuelles ;**
- > **L'égalité sociale** (égalité des salaires) ;
- > **L'accès à l'éducation et aux soins** de santé physique et mentale ;
- > **L'application effective du congé menstruel** (règles douloureuses, endométriose, ménopause), la CGT MEL est en contact avec plusieurs parlementaires pour le dépôt d'une proposition de loi en ce sens.

Marjorie



Ne tirez plus sur l'ambulance

Ce n'était pas assez de s'en prendre aux fonctionnaires ! Le gouvernement attaque désormais les fonctionnaires... malades ! Depuis le 1^{er} mars 2025, l'indemnisation des congés de maladie ordinaire (CMO) passe de 100 % à 90 % pour les trois premiers mois d'arrêt. Cette perte injuste de rémunération et de pouvoir d'achat, cette double peine qui ajoute à la maladie des difficultés financières, impacte la NBI, l'indemnisation compensatrice de la hausse de la CSG, le transfert prime-point, le régime indemnitaire... Y'en aura pour tout le monde ! Cela s'ajoute au maintien du jour de carence, au maintien du gel du point d'indice et à la suppression de la GIPA.

Est-ce ainsi que le ministre Marcangelli, qui déclarait il y a peu « Fonctionnaires, je vous aime », entend-il renforcer l'attractivité de la Fonction publique ?

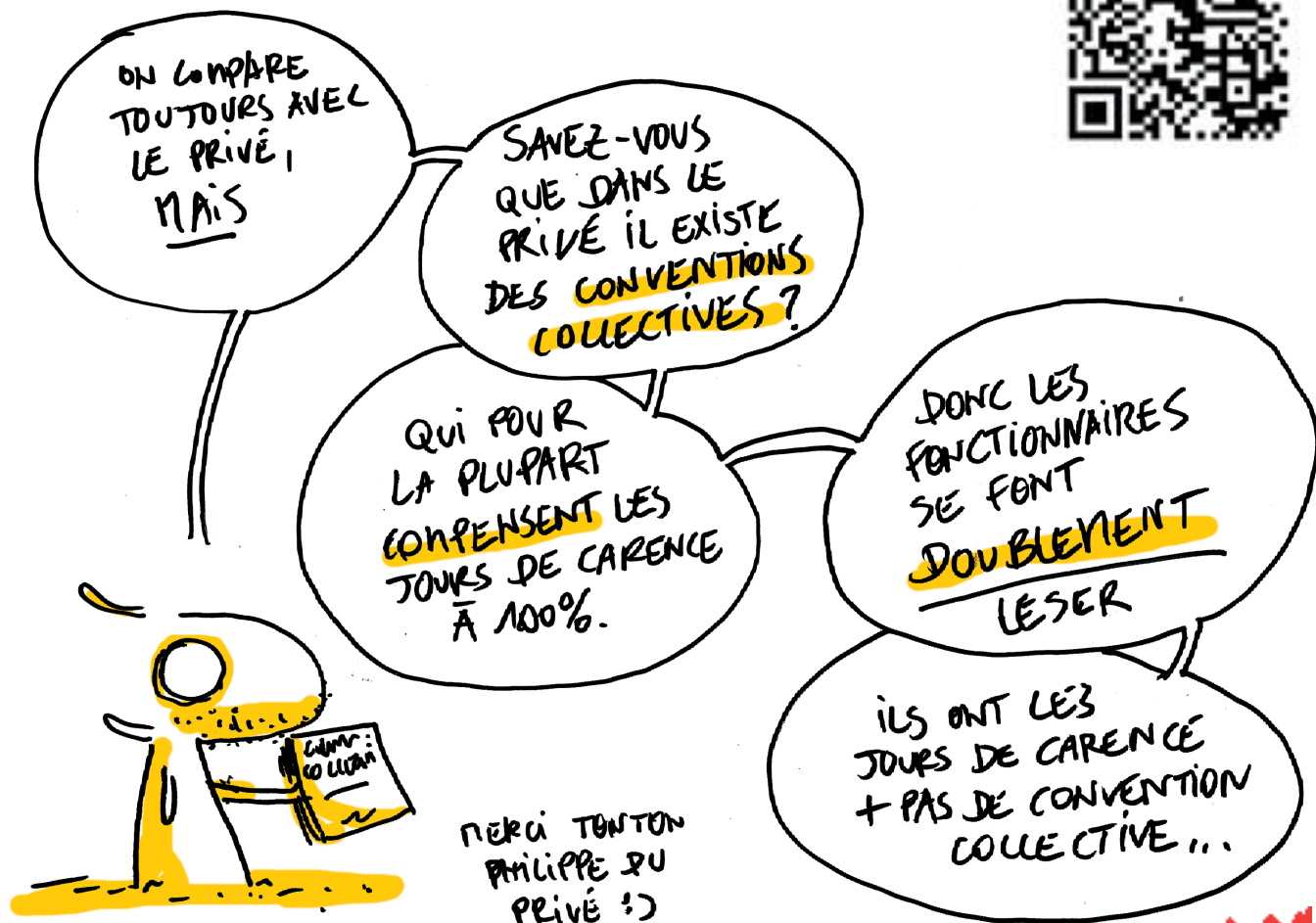
Par exemple, pour un arrêt de travail de 30 jours :

> **Avant la nouvelle réglementation :** pour un salaire de 2 359 € nets (1 jour de carence + 29 jours à 100 %).

> **Avec la nouvelle réglementation :** le montant sera de 2 053 € nets (1 jour de carence + 29 jours à 90 %). Soit plus de 300 euros dans les poches de l'État. Rappelons que l'objectif national de monter les dépenses militaires à 3,5 % du PIB représente 95 milliards d'euros pour la France, soit 48 milliards à trouver. Fonctionnaires, soyez patriotes ! Tombez malades et participez mécaniquement à l'effort de guerre ! Pourtant, au titre de la libre administration, de nombreuses collectivités ont annoncé qu'elles n'appliqueraient pas cette mesure : Calais, Ivry, La Courneuve... La défense des rémunérations est au cœur de la lutte de la CGT ; elle l'est encore plus quand il s'agit des collègues qui doivent faire face à la maladie. Nous avons déjà obtenu le versement du RIFSEEP dans sa totalité pour les agent-es en mi-temps thérapeutique. Nous avons également revendiqué l'application d'un décret de juin 2024 permettant de maintenir à 33 %, puis 60 %, le régime indemnitaire pour les congés de longue

maladie et les maladies graves. Le Président Castelain doit lui-même être en congé de longue maladie, puisque, depuis notre courrier du 21 novembre 2024, sur ce point, nous n'avons toujours pas eu de réponse. Ah, mais lui aussi doit aimer ses fonctionnaires. Les aimer beaucoup ! Ces nouvelles mesures contre nos rémunérations vont avoir des répercussions financières énormes sur les agent-es. Les compenser à la MEL serait un effort très relatif quand on compare le poids de la masse salariale d'une commune à celle de la Métropole. Concrètement, la CGT MEL demande au Président Castelain d'avoir le même courage que certain-es maires de communes bien moins riches pour ne pas appliquer ces attaques en règle contre les rémunérations des agent-es malades.

Frédéric Parisot
Pour connaître l'impact de la baisse de l'indemnisation pour votre situation, scannez



Bayrou et son « new gouvernement »

Fumée noire pour le conclave sur les retraites

Rappelez-vous, il y a deux mois, le Premier ministre Bayrou lui-même promettait des négociations « sans totem ni tabou », même en ce qui concerne la question du retour de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans, une mesure revendiquée par une large majorité de Français-es.

Un miracle démocratique ? Non, un mensonge politicien, évidemment. Car à la mi-mars, c'est ce même François Bayrou qui annonçait, dans une déclaration totalement contradictoire, que revenir sur l'âge de la retraite n'était pas envisageable, tout en exhortant à poursuivre les discussions entre partenaires sociaux et gouvernement. Alors qu'il s'agissait du cœur des débats ! Sans surprise, on remarquera une nouvelle fois que la seule négociation raisonnable pour le gouvernement, c'est quand elle est menée avec un perroquet. D'ailleurs, ce même stratagème de la l'ouverture de fausses discussions avait déjà été utilisé lors de précédentes crises démocratiques sous le régime Macron. Mais si, vous ne vous rappelez

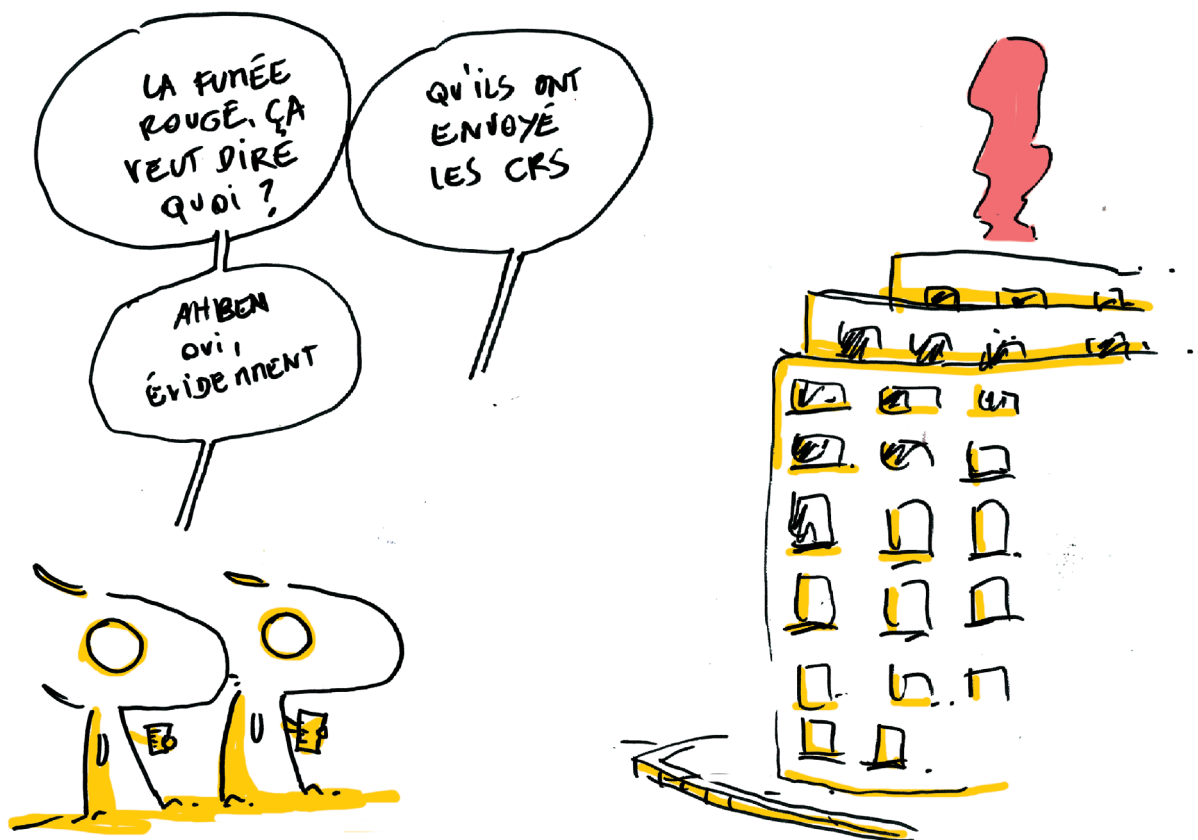
pas des cahiers de doléances censés répondre aux revendications des Gilets jaunes ? Et des conventions citoyennes sur l'inaction climatique des dirigeant-es ? Toutes ces pseudo-concertations ouvertes uniquement pour faire illusion, sans qu'elles ne produisent le moindre effet au final ? Notez bien l'ineptie de la situation actuelle : pendant qu'il y a branle-bas de combat du côté du gouvernement pour financer un réarmement français et européen que personne n'a demandé, on organise méthodiquement la mise à mort de notre système de retraite par répartition, vaillamment défendu lors des manifestations récentes par une immense majorité de Français-es. Et si l'on tend l'oreille, on peut entendre plusieurs personnalités et élu-es macronistes avouer du bout des lèvres, dans les couloirs des radios et de l'Assemblée, leur véritable objectif : désosser tant et tant le système actuel que le recours à un système de retraite par capitalisation à l'américaine devienne inévitable. Et tant pis si celui-ci s'avère complètement esclave des soubresauts du marché et inique en tout point.

La CGT a quitté la table des négociations dans la semaine suivant les déclarations de M. Bayrou, n'ayant pas de temps à perdre en débats stériles.

Nos revendications restent claires et partagées par la majorité des travailleur-ses :

- > Retour à un âge légal de départ à la retraite à 62 ans, avec pour horizon les 60 ans.
 - > Départs anticipés pour les carrières longues et les métiers pénibles.
 - > Retraite calculée sur les 6 derniers mois de traitement dans le service public.
 - > Garantie d'une retraite à 75 % des revenus d'activité pour une carrière complète.
 - > Prise en compte des années d'études et de la première recherche d'emploi.
- La retraite est un droit pour toutes et tous, cotisé par toutes et tous. Elle n'est pas et ne doit pas devenir une proie pour les prédateurs capitalistes.

Sacha Coisne



Le Livre du mois

« Plutôt couler en beauté que de flotter sans grâce »

« Plutôt couler en beauté que de flotter sans grâce » est le titre intrigant d'un petit essai poético-politique de Corinne Morel Darleux publié en 2019.

Cet ouvrage a conquis l'équipe de la CGT MEL, et voici pourquoi.

Au détour d'un article du Monde sur la tendance au conscient unbossing (comprenez le refus de devenir chef), Paul et moi avons tous deux été attirés par le titre de ce livre, qui traduisait déjà un certain anti-conformisme.

Dès les premières pages, on découvre l'admiration de l'auteure pour la figure de Bernard Moitessier, ce navigateur célèbre pour avoir décidé, contre toutes attentes, de ne pas atteindre la ligne d'arrivée d'une course de vitesse en solitaire qu'il était pourtant sur le point de gagner.

Pour Corinne Morel Darleux, c'est l'exemple même du refus de parvenir (refus des privilèges, refus de promotion), qui n'est pas la condition du bonheur et de l'épanouissement. Moitessier



écoute sa petite voix intérieure et ne gagne pas cette course, préférant prolonger sa navigation en harmonie avec la nature, vers les atolls du Pacifique. Au fil des pages, l'auteure dresse

parfaitement les enjeux et les brutalités du monde moderne, mais ne se contente pas d'un simple constat.

Face à la catastrophe, elle offre une boîte à outils qu'elle compose notamment de culture, seul ressort à même de percuter les consciences. Elle voit la fiction, les films et romans d'anticipation comme un outil de persuasion et les filtres d'imaginaire comme le meilleur moyen de prendre conscience de ce qui va arriver. Elle résume en cent pages comment ne pas désespérer, se renforcer et constituer des archipels de résistance à cette Machine qui nous dévore.

Truffé de nombreuses références littéraires et politiques, cet essai est à la fois facile d'accès et réconfortant.

Finalement, un bouquin qui nous persuade que tout n'est pas foutu. Éditions Libertalia, 10 € ou dans vos bonnes médiathèques.

Camille et Paul

Retour sur la CAP du 25 mars 2025

La CGT obtient des avancées !

Lors de la CAP du 25 mars, la CGT, grâce à un travail préparatoire sérieux, a obtenu plusieurs avancées pour les agents.

- > Plus de promotions accordées : une reconnaissance méritée des compétences et de l'engagement des agents.
 - > Des situations individuelles mieux défendues : des décisions justes et équitables obtenues.
 - > Un dialogue social renforcé : la CGT veille à des décisions transparentes et respectueuses des droits des agents. Cette CAP a prouvé une fois de plus que la mobilisation paie. La CGT reste à vos côtés pour défendre vos droits et améliorer vos conditions de travail.
- Restons mobilisés !**



Un canal en débat

Canal Seine/Nord : Entretien avec Valentin, militant des Soulèvements de la Terre

Le 28 février dernier se tenait avec l'Union locale CGT de Lille une conférence débat sur ce sujet.

MP : Bonjour Valentin, merci d'accepter de répondre à nos questions. Peux-tu te présenter en quelques mots et nous dire pourquoi tu milites aux « Soulèvements de la Terre » ? C'est quoi, en fait, les Soulèvements de la Terre ?

Valentin : Bonjour, merci de m'inviter à m'exprimer en tant que militant des Soulèvements de la Terre. J'ai commencé à militer après le traumatisme de Sainte-Soline. Les Soulèvements sont un collectif né en 2021, issu d'un travail militant mené au sein de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes et visé par une dissolution annulée en novembre 2023. Notre collectif est anticapitaliste et a choisi d'attaquer ce système par l'action directe de masse sur deux volets : l'artificialisation des sols et l'accaparement des terres et de l'eau. Il lutte contre les projets écocidaires et extractivistes comme l'A69 ou les mégabassines.

MP : Les Soulèvements de la Terre demandent l'abandon du projet Canal Seine-Nord. Pourtant, le transport fluvial, c'est mieux que les camions pour la planète, non ? C'est quoi le problème alors ?

V : Le Canal Seine-Nord est un projet écocidaire et extractiviste. Il s'agit d'une infrastructure logistique de 107 km visant à relier Paris au port de Rotterdam pour exporter, par des péniches à grand gabarit, des céréales et des matériaux de BTP. Ce projet, piloté par la Société du Canal Seine-Nord Europe, présidée

par Xavier Bertrand, va détruire 3 100 hectares des meilleures terres agricoles de France, 220 hectares de zones humides, menacer 300 espèces protégées et nécessiter la création d'une retenue d'eau équivalente à 55 fois celle de Sainte-Soline pour garantir la mise en eau du canal. De plus, ce projet repose sur des mensonges : le report modal entre la route et le fluvial ne fonctionne pas, il entraînera une augmentation



du nombre de camions à long terme, entrera en concurrence avec le port du Havre et impliquera une consommation énergétique équivalente à celle d'une ville comme Lens.

MP : En quoi la récente décision de justice concernant

l'autoroute A69 entre Castres et Toulouse fait-elle écho au projet de Canal Seine-Nord ?

V : Le Tribunal administratif de Toulouse a annulé l'autorisation environnementale du chantier de l'autoroute A69 pour défaut d'intérêt majeur, une première pour un projet autoroutier. Un recours a été déposé en novembre 2024 contre le Canal Seine-Nord afin d'obtenir une décision similaire.

MP : Il paraît que les grandes firmes du BTP ont refusé de s'associer à l'État et aux collectivités pour porter le risque financier de l'opération, confirmant ainsi que le projet n'était pas viable économiquement. Tu peux nous en dire plus ?

V : Ce projet cache de nombreuses failles financières et économiques. Les promesses de financement public s'élèvent actuellement à 5 milliards d'euros, alors que 7 à 10 milliards d'euros seront nécessaires avant même le début des travaux, sans compter les surcoûts liés à l'inflation et aux retards. Une part importante du coût restera donc à la charge des contribuables. Par ailleurs, les perspectives économiques sont incertaines, avec des promesses d'emploi largement exagérées. Les entreprises du BTP ont bien compris que ce projet est un gouffre financier

absurde, alors que le gouvernement prône l'austérité budgétaire.

MP : Merci Valentin d'avoir répondu à nos questions.

À la CGT, il n'y a pas de position arrêtée concernant ce projet. Certain-es réclament son abandon définitif, tandis que d'autres l'envisagent comme un levier pour le développement du territoire. La réflexion est en cours, et nous te remercions d'avoir accepté de partager ton point de vue sur le sujet.

Propos recueillis par

Martin Pasero

